



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Christine MARTIN	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Nelly METGE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe GUYARD	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Rémi DELATTE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Jean DUBUET	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Association pour l'inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO - Soutien financier au plan d'action 2014****● Présentation succincte du projet :**

"L'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO" a été créée en 2007. Le projet consiste au classement des vignobles des Côtes de Nuits et de Beaune, des Villes de Dijon et Beaune, au patrimoine mondial de l'UNESCO. La mission de l'association est de porter le dossier de candidature et de fédérer les acteurs locaux autour de cette ambition partagée.

Cette association réunit le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, les villes et communautés d'agglomération de Dijon, Beaune, Gevrey Chambertin et Nuits St Georges, les chambres consulaires et l'ensemble des acteurs et institutions du secteur de la vigne et du vin.

En avril 2009, l'association a obtenu la confirmation de l'inscription du dossier sur la liste indicative française, faisant de ce dossier un candidat sérieux pour la France. La décision du choix du dossier de candidature par la France devrait intervenir fin janvier 2014, pour un lancement en 2015.

● Programme de l'année 2014

Le programme de l'association pour 2014 pourrait évoluer selon la décision du Comité national des biens français au patrimoine mondial de retenir ou non le dossier « bourguignon ».

▶ Mise en œuvre du plan de gestion

- étude et création d'un pôle de ressources réseau d'échange numérique,
- édition d'un guide des bonnes pratiques pour un « urbanisme industriel et commercial concerté » sur le territoire,
- suite inventaire et publication du recensement patrimonial,
- sensibilisation du jeune public aux valeurs du patrimoine mondial.

▶ Poursuite de l'opération Mécénat

- l'association s'est fixée pour objectif de réunir la somme de 240000 € pour l'année 2014.

▶ Opérations de communication

- semaine des climats en mai 2014,
- exposition d'art contemporain, en partenariat avec l'école Boule.

▶ Opérations à l'international

- exposition photographique de sensibilisation à l'international,
- présence au Comité du Patrimoine mondial en juillet 2014,
- organisation d'un colloque international sur l'analyse comparative en décembre 2014,
- coopération internationale avec la Chine, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande.

● Résultats attendus :

L'objectif au travers l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO serait :

- d'offrir, à travers son label d'exception, une image internationalement reconnue, qui renforce la notoriété et l'attractivité des sites,
- de bénéficier d'effets positifs sur l'activité touristique et économique globale, mais aussi locale au niveau de chaque commune (augmentation de la fréquentation touristique de 30 % en moyenne),

- de renforcer les politiques de conservation et de valorisation des sites,
- de générer le développement de projets collectifs, apportant ainsi une garantie de préservation et de transmission de ce patrimoine inscrit aux générations futures.

Pour mémoire, le Grand Dijon a attribué à l'association une subvention annuelle de fonctionnement de 15 K€ depuis juin 2010.

Sur la base d'un budget prévisionnel de 457 000 € (budget ci-annexé), le soutien du Grand Dijon, aux côtés des autres collectivités partenaires, est sollicité au titre du fonctionnement de l'association pour l'année 2014, à hauteur de 15 000 €. La Ville de Dijon apportera pour sa part, une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des retombées positives que ce label apporte à Dijon, de sa complémentarité avec le projet de Cité Internationale de la Gastronomie, au vu des rapports d'activités et financiers 2013, du programme d'activités et du budget prévisionnel 2014, il vous est proposé de renouveler notre soutien **et d'accorder une subvention de fonctionnement de 15 000 €.**

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de dire** que la Communauté d'Agglomération dijonnaise soutient l'Association pour l'Inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- **d'accorder** une subvention de 15 000 € à cette association ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

Budget Prévisionnel 2014

DEPENSES		RECETTES	
Déficit reporté	0 €	Excédent reporté	3 000 €
Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
Frais de personnel (salaires+charges sociales)	175 000 €	Cotisation des membres	1 000 €
Frais de déplacement et réception	30 000 €	Subventions de fonctionnement	216 000 €
Coopération Internationale (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Chine)	10 000 €		
Missions (nationales et internationales) et réception	20 000 €	Région	40 000 €
Loyer et charges	3 000 €	Département	40 000 €
Téléphonie et affranchissements	8 000 €	Ville de Dijon	30 000 €
Matériel et fournitures	10 000 €	Ville de Beaune	30 000 €
Événements, frais de communication et d'impression	145 000 €	BIVB	40 000 €
Sensibilisation publics (acteurs éco, viti, institutions)	35 000 €	Grand Dijon	15 000 €
Événements grand public (Semaine des climats, expo international, expo art contemporain, etc.)	62 000 €	Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud	15 000 €
Soirée grand mécènes	8 000 €	Communautés de communes de Gevrey-Chambertin	3 000 €
Edition / Traduction/ outils de communication	40 000 €	Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges	3 000 €
Cabinet d'expertise GRAHAL	5 000 €		
Honoraires CAC+ compt+ autres	9 000 €		
		Grands Mécènes/ mécènes	240 000 €
Mise en œuvre du plan de gestion	70 000 €		
Outils de médiation pour la découverte du site (Université de Bourgogne)	8 000 €		
Colloque international "site du patrimoine mondial et bien économique" (déc. 2014)	25 000 €		
Action de sensibilisation jeune public et publication	25 000 €		
Inventaire et cartographie du patrimoine des («caves»)	12 000 €		
Excédent d'exploitation	2 000 €	Déficit d'exploitation	0 €
TOTAL DEPENSES	457 000 €	TOTAL DEPENSES	457 000 €